

MIEUX **Étude de cas** **COMESA (2012-2016)**

Financé par
l'Union Européenne



Mis en oeuvre par
ICMPD



Comment lire cette étude de cas?

Domaines thématiques



Migration et développement



Migration légale et mobilité



Migration irrégulière et traite des personnes



Protection internationale et politique d'asile



Interventions horizontales

Les dix particularités d'une bonne pratique dans le cadre des Actions MIEUX

- 1 L'Action doit faire l'objet d'une appropriation de la part du pays partenaire
- 2 L'Action doit être un vecteur d'innovation dans son contexte
- 3 L'Action doit pouvoir être reproduite
- 4 L'Action doit produire des résultats tangibles
- 5 L'Action doit être approuvée à un niveau élevé
- 6 L'Action doit s'intégrer aux priorités existantes
- 7 L'Action doit s'appuyer sur les niveaux d'expérience les plus élevés
- 8 L'Action doit présenter une complémentarité et des synergies avec d'autres initiatives
- 9 L'Action doit apporter une valeur ajoutée de l'UE
- 10 L'Action doit servir de catalyseur d'acquisition de connaissances via l'échange d'expériences

PARTAGE DE DONNÉES AU NIVEAU RÉGIONAL

COMESA (2012-2016)

À l'issue de la 8^e réunion des Responsables Immigration du COMESA en 2012, MIEUX a été sollicité pour une Action centrée sur le renforcement de la collecte, de l'analyse et du partage des données sur les migrations et la documentation des données existantes en vue de leur utilisation aux niveaux national et régional à des fins d'élaboration de politiques et de gestion des migrations.

Contexte

Créé en décembre 1994, le COMESA a eu pour objectif premier d'atteindre la prospérité économique via l'intégration régionale de ses 21 États membres (EM) (actuellement). Lors de la 8^e réunion des Responsables Immigration du COMESA et de la 5^e réunion des Ministres en charge de l'Immigration à Lusaka en décembre 2012, il a été demandé aux États membres de renforcer leurs processus de collecte, d'analyse et de partage des données sur les migrations et de lancer le processus de documentation des données existantes afin qu'elles puissent être utilisées aux niveaux national et régional afin d'éclairer le travail d'élaboration de politiques et de gestion des questions migratoires. MIEUX, qui apportait un appui organisationnel à la réunion des Responsables Immigration et collaborait déjà avec le Secrétariat du COMESA, s'est vu approché pour faciliter la mise en œuvre de ces décisions, et en particulier renforcer les capacités des Points focaux nationaux en charge des migrations.

Concept d'Action

Cette Action s'est construite autour de plusieurs sujets et activités et plus précisément : (1) un soutien à l'organisation de la 8^e réunion des Responsables Immigration du COMESA et à la 5^e réunion des Ministres en charge de l'immigration du COMESA, (2) un appui à la mise en

- 2 Les actions doivent véhiculer un potentiel d'innovation dans leur contexte
- 3 Les actions doivent pouvoir être reproduites
- 4 Les actions doivent produire des résultats tangibles
- 5 Les actions doivent être approuvées à un niveau élevé
- 10 Les actions doivent servir de catalyseur d'acquisition de savoirs via l'échange d'expériences

**PARTICULARITÉS
MIEUX**



œuvre des décisions prises et au renforcement des capacités en matière de TP et de collecte des données sur les migrations et (3) un appui à distance pour la mise à jour du document de référence pour l'alignement des législations nationales sur la Loi-type du COMESA sur l'immigration.

1. Plusieurs experts ont été déployés pour ces activités : des fonctionnaires hongrois, italiens et maltais pour le volet « données sur les migrations » et un expert lituanien et un expert interne de l'ICMPD pour le volet « TP ».
2. Pour le volet « mise en œuvre des décisions issues de la réunion ministérielle », un questionnaire ad hoc a été envoyé à tous les EM du COMESA afin d'identifier les sources existantes jugées fiables et les lacunes dans les données disponibles. Le questionnaire comportait cinq axes : population résidente (stock) , immigration (flux) , émigration (flux), ressortissants à l'étranger (stock) et permis de séjour (stock et flux). Les réponses reçues ont permis d'identifier les données disponibles mais aussi de formuler des recommandations pour l'amélioration de la collecte et du partage des données au sein de la région à des fins d'élaboration de politiques. L'exercice, et ses conclusions, a permis également de rappeler aux EM du COMESA l'importance des données dans le processus de formulation de politiques.
3. Les experts en statistiques ont présenté la structure du cadre en vigueur dans leur pays et les cadres juridiques existants pour garantir le partage et l'analyse réguliers des données. Le partage des données entre EM UE a aussi été expliqué ainsi que les solutions pour surmonter les différents défis inhérents au processus. Enfin, les experts ont encore évoqué la nécessité d'une terminologie uniformisée pour faciliter la production de données et de statistiques.

Pratiques

- **Une approche régionale :** Cette Action a encouragé la collaboration et les synergies entre les EM du COMESA et a mis en lumière les efforts nationaux susceptibles d'être reproduits et renforcés au niveau régional. Elle a donné l'occasion aux pays de la région de réfléchir ensemble à divers aspects de la gestion des données, de la lutte contre la TP et de l'harmonisation juridique, et de trouver un accord sur la marche à suivre afin de relever tous ces défis.
- **Complémentarités et synergies :** Cette Action est venue compléter l'engagement actif du COMESA dans le Partenariat Afrique-UE sur la migration, la mobilité et l'emploi, à l'origine de l'implication active de l'organisation dans la lutte contre la TP. Le Secrétariat du COMESA et plusieurs de ses EM ont pris part à la réunion technique sur les enquêtes criminelles, les poursuites des faits de traite et la protection des victimes et des témoins, organisée dans le cadre du Partenariat Afrique-UE. Le renforcement des capacités découlant de l'Action MIEUX leur a permis de contribuer à ces réunions.

- **Combiner renforcement des capacités, réunions de travail et réunions ministérielles :** Ce modèle a permis de traduire directement les résultats du volet « renforcement des capacités » en mesures politiques au niveau régional, illustrant les conclusions du rapport final sur le Programme d'actions Migration ACP-UE.¹

Impact

- La diffusion du questionnaire a été un exercice pratique précieux qui a nécessité l'engagement de plusieurs pays et a produit des résultats tangibles et exploitables pour la formulation de recommandations.
- Une série de concepts ont trouvé une définition commune au sein de la région pour permettre d'améliorer le partage des données, à savoir : « population de résidents habituels », « immigrants », « émigrants », « nationalité », « ressortissants », « pays de naissance », « motif d'arrivée », « motif du départ » et « réfugiés ». Un accord a aussi été trouvé sur les données devant faire l'objet d'une collecte et d'un partage et sur la méthode de ventilation (par ex. : personnes ayant acquis la nationalité par âge, sexe, pays de naissance, nationalité, etc.). Les EM du COMESA ont suggéré la mise en place d'un cadre juridique pour le partage de ces données.

Enseignements

- Le rapport de résultats relatif à l'enquête sur les métadonnées migratoires a livré un inventaire précis des capacités de collecte, d'analyse et de production documentées de statistiques sur les migrations des EM du COMESA, ainsi que le niveau de partage de ces données entre les EM. Les conclusions devaient servir à dynamiser les discussions sur l'harmonisation et le partage des données, tous deux essentiels pour l'amélioration des statistiques. Les données de grande qualité peuvent faciliter le travail de formulation de cadres politiques complets et de stratégies sur les migrations aux niveaux national et régional, a fortiori dans le cadre de la future mise en œuvre des cibles des ODD et des objectifs du PPM.
- Le partage des données est impossible sans une évolution préalable sur les plans individuels et institutionnels. Renforcement des capacités et dialogue sont nécessaires pour enclencher l'évolution des mentalités qui conduira au partage des données sur les migrations entre départements et institutions aux niveaux national et régional. Comme l'ont relevé les autorités partenaires impliquées dans cette Action, le COMESA a besoin d'un cadre juridique solide pour encourager ses EM à s'engager dans cette voie.

1 L. Harley et al (2019) « *Implementing ACP-EU Cooperation on Migration and Development A collection of good practices and lessons learned from the ACP-EU Migration Action* », P. 134, Accessible via : https://www.acpeumigrationaction.iom.int/sites/default/files/acp_eu_migration_action_final_publication_web_small_final.pdf. [consultation le 26 août 2020].



www.mieux-initiative.eu



Migration EU Expertise



@mieux_migration



mieuxmigration

Depuis son lancement en 2009, l'initiative Migration EU eXpertise (MIEUX) offre un cadre pour solliciter des activités de renforcement des capacités et l'expertise de l'UE, rendant possible le partage de connaissances et de pratiques entre pairs au niveau institutionnel, partout dans le monde.

L'adoption du Pacte mondial pour les migrations et la création du Réseau des Nations Unies sur les migrations ont coïncidé avec les dix ans de MIEUX. Pour marquer ces événements, MIEUX a entrepris une analyse fouillée de ses réalisations, de ses méthodologies et de ses pratiques.

Consécutif à plus de 100 interventions, ce rapport donne un petit aperçu de la vaste panoplie d'outils, de méthodologies et d'approches dont les gouvernements, et les praticiens dans la migration et le développement en général, peuvent s'inspirer et qu'ils peuvent utiliser pour promouvoir une architecture internationale coopérative et durable sur les migrations.